Interpellation de Mansour Kamardine lors des questions d’actualité au gouvernement

**Différend territorial Franco-comorien :**

**Le statu quo ne peut plus durer, j’appelle à une action diplomatique résolue, stabilisée par la mise en place d’une feuille de route franco-française associant les élus de Mayotte**

J’ai interpelé, à l’Assemblée Nationale, lors des questions d’actualité au gouvernement, le Ministre des Affaires Etrangères pour dénoncer l’inaction de la diplomatie française face à la remise en cause de notre souveraineté sur le 101ème département français.

Depuis 43 ans, un pays étranger revendique une terre française depuis près de 200 ans, Mayotte. Face à cette remise en cause de notre souveraineté, nous constatons **une double désertion de notre diplomatie**: désertion dans la relation bilatérale franco-comorienne, et désertion dans les institutions multilatérales

Depuis 43 ans, **notre diplomatie s’est inscrite dans une stratégie d’évitement**, se laissant mené en « kwassa-kwassa », par les autorités comoriennes.

L**e statu quo n’est plus tenable**. Il est temps que les frontières extérieures de la France, et de l’Europe, soient internationalement reconnues.

Je ne peux que constater que les promesses du Quai d’Orsay de fermeté vis-à-vis des autorités de Moroni et de mise en place d’un dispositif de défense à l’international de la francité de Mayotte soient retombées, tel un soufflé, dès l’assemblée générale des Nations-Unies de septembre passée.

Malheureusement, malgré la menace que fait peser sur la stabilité régionale, **les 20.000 clandestins arrivés en 6 mois à Mayotte et le tripatouillage institutionnel des autorités comoriennes,** son cortège d’emprisonnement de journalistes, d’élus opposition, de pressions vis-à-vis de la société civile, la voix de la France est imperceptible et **sonne comme l’aveu d’un soutien tacite à un régime revendiquant une partie du territoire français**. C’est inacceptable !

Afin que notre diplomatie s’engage au-delà des déclarations d’intention, dans une véritable action au long cours vers reconnaissance internationale de la souveraineté française sur Mayotte, **je demande l’établissement une feuille de route franco-française**, associant les représentants du 101eme département.

**Je regrette profondément, que fidèle à sa stratégie d’évitement, le Ministre des Affaires Etrangères ait laissé le Ministre de l’intérieur répondre à sa place, c’est-à-dire ne pas répondre** à notre proposition./.